



Mairie

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi
de 9h à 12h

2, rue de la Mairie
29400 Plouneventer
Tél : 02.98.20.81.57
Fax : 02.98.20.91.05
plouneventer@orange.fr
www.plouneventer.fr

Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous, le matin,
du lundi au samedi (sauf le jeudi)

Les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Agence Postale Communale



Mardi : 8h30 – 12h
Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 17h
Jeudi : 10h – 12h
Vendredi : 14h – 16h30
Samedi : 9h30 – 12h

02.98.20.81.76

Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria
02.98.20.81.41

Collecte de journaux
Samedi 12 novembre

Bibliothèque

Mercredi : 10h30 – 12h
Jeudi : 11h – 12h
Vendredi : 10h – 12h
Samedi : 10h30 – 12h

02.98.20.92.38

bibliotheque-plouneventer@laposte.net

Etat Civil

Naissances :

Hugo PONDAVEN, Keralan, le 19 septembre.
Hugo QUEFFELEC, 5 rue de la Liberté, 7 octobre.
Oxane TAILLER, 10 rue Eric Tabarly, le 7 octobre.

Urbanisme

Déclaration préalable :

LENNON Rémy, **carport**, 4 impasse de l'Ermitage.
SAILLOUR Anthony, **pose de 2 velux**, 9 rue Henri Matisse.
LABEL Erwin, **remplacement portes et fenêtres + création porte-fenêtre**, 18 rue de la Mairie.
ROUDAUT Dimitri, **abri de jardin**, 4 impasse des Demoiselles.
HABASQUE Michel, **modification des fenêtres**, 6 rue du 19 mars 1962.

Permis de construire :

Ecole du Sacré cœur, **sanitaires**, 10 rue de Kermaria.

A savoir !

Lorsque vous souhaitez réaliser des constructions ou des modifications dans votre propriété, il est nécessaire de faire des déclarations à la Mairie :

- ✓ **Permis de construire** : pour tout agrandissement ou réalisation à partir de 20 m².
- ✓ **Déclaration préalable** : pour les agrandissements de moins de 20 m², les modifications de façade, les changements de fenêtres, les abris de jardin...

Renseignements auprès de la Mairie : 02.98.20.81.57 ou www.plouneventer.fr

Repas des Aînés

La municipalité et le CCAS invitent toutes les personnes âgées de 70 ans et plus au repas des Aînés qui sera servi le **samedi 5 novembre à midi** à l'Espace Sklerijenn. Pour une meilleure organisation, chacun est invité à **s'inscrire en Mairie** avant le jeudi 27 octobre.

Remaniement du cadastre

Il est rappelé que les propriétaires concernés doivent adresser un de leur relevé parcellaire en mairie, au bureau antenne de Morlaix ou à la brigade foncière de Brest **avant le 24 octobre 2011**.

Mission Locale

La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'insertion professionnelle et sociale (formation, emploi...). Prendre rendez-vous au 02.98.68.67.64

Permanences Habitat

Communauté de communes de Landivisiau, Zone de Kerven

OPAH

(Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat)

Mercredis 2 et 16 novembre de 10h30 à 12h

ADIL

(Questions juridiques financières et fiscales dans le domaine du logement)

Mardi 8 novembre de 9h à 12h

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

Messes de novembre

Célébration du Pardon et de la Réconciliation :

Jeudi 27 octobre à 20h à Bodilis

Célébrations de la Toussaint :

Lundi 31 octobre à 18h à Lanneuffret.

Mardi 1^{er} :

- 9h30 à Plouneventer et Saint-Derrien
- 11h à Bodilis et Saint-Servais
- 14h30, *célébration des défunts*, à Plouneventer, Bodilis, St-Derrien, St-Servais

Mercredi 2 :

10h30, messe pour les défunts, à St-Servais

Samedi 5 : 18h à Plouneventer

Dimanche 6 : 10h30 à Bodilis

Samedi 12 : 18h à Plouneventer

Dimanche 13 : 10h30 à Plouneventer

Samedi 19 : 18h à Plouneventer

Dimanche 20 : 10h30 à St-Derrien

Samedi 26 : 18h à Plouneventer

Dimanche 27 : 10h30 à St-Servais

Baptêmes :

Marie Michelle ILY au 02.98.20.88.16.

Mariages :

Marie Françoise CARIOU au 02.98.20.83.12.

Obsèques :

Jean Paul ABHERVE-GUEGUEN au 02.98.20.86.58 ou 06.79.64.04.23.

Elections

Les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales sont invitées à se présenter en Mairie avant le **31 décembre 2011**. Se munir d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Seuls les jeunes atteignant l'âge électoral (18 ans accomplis au 28/02/2012) seront inscrits d'office par la commission administrative. Ces jeunes sont toutefois invités à vérifier l'enregistrement de leur inscription.

Elections en 2012 :

- Elections présidentielles : 22 avril et 6 mai
- Elections législatives : 10 et 17 juin

Relais Parents Ass. Maternelles

02.98.24.97.15 ou rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Prochaine permanence en mairie : jeudi 3 novembre, de 9h à 12h.

Temps d'éveil à l'Espace Sklerijenn : le **jeudi 17 novembre** (sur inscription).

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous vous invitons au spectacle de Gaston Blutt, clown musical, « **1, 2, 3, 4 papa clown** », **jeudi 24 novembre, à 10h** à la salle polyvalente de **Plouvorn**.

1 € par enfant de plus de 6 mois. *Inscriptions* avant le 15 novembre.

Soirée à thème : le sommeil de l'enfant : **mardi 8 novembre à 20h**, salle Lyautey à Landivisiau. Gratuit et ouvert à tous.

Organisée en partenariat avec la Halte-garderie municipale Pitchou'n de Landivisiau, la halte-garderie itinérante 1000 pattes, les puéricultrices des services de PMI du Conseil Général, et le Relais Parents Assistantes Maternelles. Avec l'intervention de Mme Davoust, sociologue spécialiste des questions d'enfance et de jeunesse, responsable de SOCIOSCOPE et intervenante à l'UBO.

Point Accueil Écoute Jeune

Le **PAEJ** (Point Accueil Écoute Jeune) **du pays de Morlaix** a ouvert son service début septembre 2011 sur le territoire du pays de Morlaix.

Cette structure est un espace anonyme, confidentiel et gratuit mis à la disposition des jeunes de 12 à 25 ans et de leur entourage (parents, familles, amis...) qui sont à la recherche d'un échange, d'une simple information ou qui sont confrontés à des difficultés de tout ordre (mal-être, tension familiale, difficultés scolaires ou d'emploi, violence, relations amoureuses...).

Le PAEJ propose aux jeunes et aux familles accueil, écoute, soutien et, au besoin, une orientation vers un service approprié.

Ce nouveau service PAEJ du Pays de Morlaix est géré par l'association SeSAM Bretagne, avec le soutien du Conseil Général du Finistère, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de l'Agence Régionale de Santé, et du Pays de Morlaix.

La permanence téléphonique est assurée, les mardis, mercredis et jeudis de 13h00 à 18h00 pour l'ensemble du Pays de Morlaix, c'est à dire pour les communautés de communes de Landivisiau, Saint Pol de Léon, Baie du Kernic et de Morlaix.

Vous pouvez contacter le PAEJ au **06 44 32 54 81**, un écoutant professionnel vous consacrera le temps nécessaire et pourra vous proposer un rendez-vous près de chez vous si vous le souhaitez. Toute la semaine la messagerie du service est également à votre disposition et le service vous rappelle rapidement. Pour plus d'informations vous pouvez consulter le blog du PAEJ : paej.paysdemorlaix.over-blog.com.

Réunion d'information publique

La prévention du mal de dos et les troubles musculosquelettiques

Comment prévenir le mal de dos ? Comment gérer la douleur ? Quels sont les gestes et postures à respecter ? Le mal de dos ou « mal du siècle » est un problème de santé majeur. Mais il n'y a pas de fatalité : pratiquer une activité physique, apprendre à se détendre et s'alimenter équilibré sont déjà de bons comportements préventifs. Le dos est un organe important, mais pas si fragile que ça si l'on respecte certaines bonnes pratiques.

Une réunion d'information publique sur ce thème, aura lieu :

Judi 8 décembre 2011
à 20h30,
Salle de réunion du Centre d'Activité
Rue du stade
de PLOUGOURVEST

Cette soirée est organisée par les délégués de la Mutualité Sociale Agricole du canton de Landivisiau. Elle sera animée par Michaël BLEYBRUNNER, conseiller en prévention des risques professionnels à la **MSA**. Elle est ouverte à tout public et gratuite.

Venez nombreux.

Vie associative et sportive

ALSH Plouneventer, St-Derrien, St-Servais

06.66.43.46.42

Salle polyvalente à Saint-Servais

Mercredi 2 novembre : *matin* : hérisson d'automne ; *après-midi* : jeu d'élan

Mercredi 9 novembre : *matin* : course d'escargots ; *après-midi* : tournoi de fléchettes

Mercredi 16 novembre : *matin* : carré chinois ; *après-midi* : multi balles

Mercredi 23 novembre : *matin* : cartes en fête ; *après-midi* : qui est ce géant

Mercredi 30 novembre : *Sortie Cinéma (journée)*

Club de Loisirs et Détente

Mardi 15 novembre : Repas à midi, au Restaurant Les Voyageurs, pour tous les adhérents. Inscriptions pour le jeudi 10, dernier délai, auprès de Rosa (02.98.20.87.21).

Téléthon : Cette année encore, le club participera au téléthon, en organisant un concours de pétanque et un concours de dominos, ouverts à tous, adhérents ou non, le **jeudi 1^{er} décembre**.

Venez nombreux. La totalité des mises (5 €, goûter compris) sera reversée à l'AFM.

Comité de Jumelage

Assemblée Générale : Deux nouvelles recrues sont venues étoffer le comité : il s'agit d'Evelyne Aballéa et David Kercret. Après une vingtaine d'années passées au sein du comité Sylviane a décidé de passer le flambeau.

Séjour neige : Il se déroulera du **vendredi 10 au samedi 18 février 2012**

2 groupes de jeunes y participeront, l'un de 7 garçons et l'autre de 7 filles : ces 2 groupes sont déjà complets à ce jour.

A l'heure actuelle nous avons déjà enregistré 55 inscriptions: 51 personnes en car et 4 en voiture.

Il nous reste encore 4 places. Si vous voulez partir ne tardez pas.

Les personnes qui souhaitent louer doivent se renseigner pour trouver leur propre location.

Office du tourisme Ventron 03 29 24 07 02 – Email : OT-VENTRON@wanadoo.fr

Inscriptions et renseignements auprès d'Eliane et Dominique ROUDAUT au 02 98 20 90 93

Bibliothèque « Le Chant des Syllabes »

Dimanche 25 septembre, 200 personnes (environ) ont assisté à la visite guidée et commentée des sites du patrimoine de Plouneventer, par Louis ELEGOET.

Malgré le nombre, la visite s'est bien déroulée : du kanndi de Kergreguen au château de Mézarnou, ensuite la motte féodale de Quillimadec-Coz (Ploudaniel) pour terminer à la chapelle de Locmélar avec, auparavant, une halte au théâtre de Kerilien, sortie qui a duré près de 6 heures ! Les participants sont restés jusqu'à la fin et, ont fait une ovation à notre guide pour la qualité de sa prestation. Ils ont aussi remercié l'équipe bibliothèque d'avoir organisé cet événement qui leur a permis de découvrir les richesses que recèle la commune. L'équipe est fière de ce succès !

Attention : pendant les vacances scolaires pas de permanence jeudi et vendredi

Prix « L'ARBRE à LIVRES » : les livres devraient être disponibles pour les vacances prochaines.

SCRABBLE : une fois par semaine, le vendredi de 14h à 16h30, salle Ty an Oll

TELETHON : la bibliothèque participera et, comme les années précédentes, proposera une dictée (le jour et l'heure seront donnés ultérieurement)

E.S. La Flèche Hand-ball

Dimanche 30 octobre : second tour de coupe de France. Notre équipe féminine reçoit le HBC Douarnenez.

Entrée gratuite, venez nombreux !

Oxygène : Marche, Trail, Footing, Course à pied

Section Marche

Départs de la Place de la Liberté

Dimanche 6 novembre :

à **St-Frégant**, le chemin des saveurs : 8 km. Départ 9h.

Dimanche 20 novembre :

à **Châteauneuf du Faou** : 11 km. Départ 13h30.

Section Footing / Trail

Entraînement à 18h30 tous les mercredis

Mercredis 2 et 16 novembre :

entraînement à St Derrien autour du plan d'eau.

Mercredis 9, 23 et 30 novembre :

entraînement à Plouneventer au stade de foot.

Interclubs, courses et trails

Dimanche 6 novembre :

Trail de **Pleyben**, à 9h30 : 22 km, 9h45 : 12 km. Infos au 02 98 26 39 94.

Interclub **Plouigneau**, à 9h30 : 8 et 16 km. Infos au 06 84 46 07 61.

Vendredi 11 novembre :

Semi-marathon de **Plouguin**, 14h45 : 21,1 km, à 14h30 : 11,2 km. Infos au 02 98 89 22 48.

Samedi 12 novembre :

« Technoz trail » à **Plouzané**, à 18h30 : 15,3 km. Infos au 06 99 43 49 81.

Dimanche 13 novembre :

Interclub à **Plouvorn**, à 9h30 : 12 et 17 km ; marche de 10 km. Infos au 06 75 91 33 13.

Dimanche 20 novembre :

« Les coureurs ont du cœur » à **Brest**, à 10h : 10 km et 5 km. Infos au 06 99 91 28 27.

Interclub à **Guiclan**, à 9h30 : 12 et 17 km ; marche de 10 km. Infos au 02 98 79 42 85.

Dimanche 27 novembre :

« Trail des Seigneurs » à **St-Renan**, à 10h : 12 km. Infos au 02 98 84 24 46.

Interclub à **Lampaul-Guimiliau**, à 9h30 : 10 et 16 km ; marche de 8 km. Infos au 02 98 68 61 45.

Club de l'Amitié

Le club organise chaque année deux voyages ouvert à tous.

Le dernier voyage s'est déroulé du vendredi 30 septembre au 4 octobre en Charente-Maritime, 37 personnes ont pleinement profité du voyage, découvrant les villes de la Rochelle, ses vieux quartiers parc et jardin en voiture à cheval, Rochefort pour une visite des caves de cognac, de la corderie royale et le chantier de reconstruction de l'Hermione, frégate du XVIII^e siècle, L'île de Ré et retour vers la Loire Atlantique pour un déjeuner croisière sur L'Erdre, suivi de la visite du château de Goulaine et de son musée de la collection LU (un siècle d'œuvres d'art liées à la célèbre biscuiterie), ainsi que la serre où volent plusieurs centaines de papillons au milieu des visiteurs.

Le club organise son prochain thé dansant le 13 novembre 2011, à l'Espace Sklerijenn.

F.N.A.C.A.

Vendredi 25 novembre : assemblée générale du comité, à 10h15, à la salle communale (terrain de foot). Ordre du jour : compte-rendu d'activité, bilan financier, élection du tiers sortant.

A l'issue de la réunion : vin d'honneur servi sur place à tous les adhérents et leurs épouses, suivi d'un déjeuner au restaurant « Les Voyageurs ». Inscription au repas pour le dimanche 20 novembre auprès de Jacky Himily (02 98 20 81 58).

A noter dans vos agendas

✦Repas des Aînés

Samedi 5 novembre, à l'Espace Sklerijenn. Inscriptions en Mairie pour le 27 octobre.

✦Kig Ha Farz

Dimanche 6 novembre, à partir de 12h, organisé par l'Entente Sportive La Flèche, à l'Espace Sklerijenn. Sur place ou à emporter (prévoir les plats)

✦Thé dansant

Dimanche 13 novembre, organisé par le Club de l'Amitié, à l'Espace Sklerijenn.

✦Théâtre : « Crampons et talons aiguilles » et « Bonne fête Suzette »

A 20h30 le **vendredi 25**, à 20h30 le **samedi 26**, à 14h30 le **dimanche 27 novembre** / à 20h30 le **vendredi 2**, à 20h30 le **samedi 3** et à 14h30 le **dimanche 4 décembre**, représentations théâtrales jouées au profit du C.C.A.S et du TELETHON, à l'Espace Sklerijenn. Entrée : 6 € ; -16 ans : 2 €.

Les P'tites Annonces

Association Tutélaire du ponant

Vous avez été nommé par le juge « tuteur familial » pour l'un de vos proches ou vous allez le devenir...

Vous désirez : une préparation à l'exercice de la mesure ; une mise à disposition de la documentation juridique et de gestion ; une aide à la rédaction (outils informatiques, tableau de bord...)

Nous pouvons vous aider dans vos démarches.

Contact : 02.98.44.36.26

Offres / Recherches d'emplois

- **Assistante maternelle** dispose d'un agrément pour un enfant de 2 ans et plus. ☎02 98 25 84 42.

- **Assistante maternelle agréée**, cherche enfants à garder, libre de suite. Accepte même les périscolaire. ☎02 98 20 93 13 ou 06 77 13 79 94.

Immobilier

- Jeune couple **cherche terrain à bâtir** sur la commune ou les environs, entre 800 et 1200 mètres carrés. ☎06 67 10 07 72.

- **A vendre maison individuelle**, lotissement centre bourg, terrain 580 m². RdC : cuisine aménagée et équipée, séjour, 1 ch, wc, sde, garage/cellier ; étage : 2 ch, sdb/wc, grenier. ☎06 87 28 87 05.

- **A louer**, près du bourg, **maison** F3 tout confort, cuisine aménagée, séjour avec cheminée, cellier, wc ; étage : 2 ch, sdb, wc, grenier au-dessus. Jardin clos. Grand garage. ☎02 98 20 82 09 ou 06 88 73 74 44 HR ou soir.

Divers

- **Professeur expérimenté** donne cours de guitare ado, adulte, tout style, tout niveau. 1^{er} cours gratuit. Déplacement possible. ☎06 42 51 80 26.

Pour le prochain bulletin...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : bulletin-ploun@orange.fr pour le **vendredi 18 novembre**.

Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

Seront publiés dans le bulletin, uniquement les offres et demandes d'emploi ainsi que les offres concernant les logements sur la commune. Les autres annonces peuvent être déposées en Mairie pour affichage.

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie.

CONTRE LES CAMBRIOLAGES AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

Protégez votre domicile

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseil à un professionnel.

N'écrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

En cas d'absence durable

Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Si vous êtes victimes d'un cambriolage

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Si des cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...)

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,
- Interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

Vous êtes victimes d'un cambriolage :

Composez le 17 ou le 112

- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- Téléphones portables volés :
 - ✓ SFR : 10 23
 - ✓ Orange : 0 800 100 740
 - ✓ Bouygues Telecom : 0 825 005 700